

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Solution de barbotage de 2,4 DNPH

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Solution acidifiée de 2,4 DNPH dans l'acétonitrile

Producteur du mélange : Quad-Lab

Producteur des substances : Sigma-Aldrich

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Prélèvement des aldéhydes dans l'air par barbotage

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : QUAD-LAB

Parc Léonard de Vinci

26 rue Léonard de Vinci

91090 LISSES

Téléphone : +33 (0)1 64 93 26 60

Fax : +33 (0)9 72 23 42 20

Adresse e-mail : contact@quad-lab.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence :

ORFILA (régulation des centres anti poison) - Tél : 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Liquides inflammables (Catégorie 2), H225

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4), H332

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 4), H312

Irritation cutanée (Catégorie 2)

Irritation oculaire (Catégorie 2), H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

##### Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F Facilement inflammable R11

Xn Nocif R20/21/22

Xi Irritant R36

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**2.2 Contenu d'étiquette****Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 Informations Additionnelles sur les Dangers aucun(e)

Informations Additionnelles  
 sur  
 les Dangers

aucun(e)

**2.3 Autres dangers**

Aucun

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances**

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
<b>Acétonitrile</b>	200-835-2	-	75-05-8	99.63 %	F, Xn, R11 - R20/21/22 - R36	Flam. Liq. 2 Acute Tox. 4 Eye Irrit. 2; H225, H302 + H312 + H332 + H319
<b>Acide perchlorique</b>	231-639-5	-	7664-93-9	1.74 %	C, R35 50 - 100 %	Skin Corr. 1A; H314 50 - 100 %
<b>DNP</b>	204-309-3	-	119-26-6	0.15 %	F, Xn, R 1 - R11 - R22 50 - 100 %	Flam. Sol. 1 Acute Tox. 4; H228, H302 50 - 100 %

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16

**4. PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>En cas d'ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de soufre, sulfure d'hydrogène gazeux  
Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### 5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les précautions, voir section 2.2

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Nom Chimique	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base	Remarque
<b>Acétonitrile</b>	75-05-8	<b>VME</b>	40 ppm 70 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)	Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes
<b>Acide perchlorique</b>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.				
<b>2,4 DNPH</b>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.				

**8.2 Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage** : Protection faciale et lunettes de sécurité

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

**Protection de la peau**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant).

Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas de contact par projection :

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0,11 mm  
Temps de pénétration: > 30 min  
Matériel testé :Dermatril® (Aldrich Z677272, Taille M)  
Source des données: KCL GmbH,  
D-36124 Eichenzell,

Téléphone +49 (0)6659 873000,  
e-mail [sales@kcl.de](mailto:sales@kcl.de),  
Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

Cette recommandation est donnée à titre informatif et doit être évaluée par un spécialiste de l'hygiène et de la sécurité industrielle connaissant l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Forme: clair liquide Couleur: jaune à orangé
Odeur	donnée non disponible
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Température d'autoinflammabilité	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Le mélange n'est pas classé comme oxydant.

### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Mélange

**10.1 Réactivité** Donnée non disponible

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Donnée non disponible

<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Éviter l'humidité. Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Bases, Oxydants, Agents réducteurs, Métaux alcalins Acides forts, Amines, halogénures de phosphore, Alcools, Poudres métalliques.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Autres produits de décomposition - donnée non disponible En cas d'incendie : voir section 5

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Donnée non disponible
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible

#### Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, oedème pulmonaire, sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, Oedème pulmonaire. Les effets peuvent être retardés, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. (Sulfuric acid)

#### Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

L'absorption dans le corps entraîne la formation de la méthémoglobine qui en concentration insuffisante provoque une cyanose. Elle peut apparaître après 2 à 4 heures, voire plus. L'absorption du produit dans le corps peut conduire à la formation de métémoglobine dont la concentration élevée entraîne une cyanose. (2,4-dinitrophenylhydrazine)

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>12.1 Toxicité</b>	Donnée non disponible
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Donnée non disponible

<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Stabilité dans l'eau Remarques: S'hydrolyse lentement.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>14.1 Numéro ONU</b>	ADR/RID: 1648 IMDG: 1648 IATA: 1648
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unie</b>	ADR/RID: ACÉTONITRILE, SOLUTION IMDG: ACETONITRILE, SOLUTION IATA: Acetonitrile, SOLUTION
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	ADR/RID: 3 IMDG: 3 IATA: 3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	ADR/RID: II IMDG: II IATA: II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	ADR/RID: non IMDG Marine polluant: no IATA: no
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Donnée non disponible

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox. Toxicité aiguë  
Eye Irrit. Irritation oculaire  
Flam. Liq. Liquides inflammables  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H300 + H310 Mortel par ingestion ou par contact cutané  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H302 + H312 +  
H332

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation  
H312 Nocif par contact cutané.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

F Facilement inflammable  
T+ Très toxique  
R11 Facilement inflammable.  
R20 Nocif par inhalation.  
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R25 Toxique en cas d'ingestion.  
R27 Très toxique par contact avec la peau.  
R36 Irritant pour les yeux.  
Xn Nocif

**Information supplémentaire**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**